

**FICHE DE POSTE**  
**Enseignant**  
**Unité d'enseignement en maternelle**  
**Elèves porteurs de Troubles du spectre autistique (TSA)**  
**Direction académique des Deux-Sèvres**

**Annexe 15**

<b>Etablissement</b>	Poste à 100% implanté à l'école maternelle Jean Jaurès à Niort.
<b>Profil du poste</b>	Permettre l'inclusion scolaire des élèves atteints de troubles du spectre autistique en s'appuyant sur le déploiement d'interventions précoces, personnalisées, globales et coordonnées telles que recommandées par la Haute Autorité de Santé ( HAS)
<b>Missions générales</b>	<p>Les missions de l'enseignant spécialisé de l'Unité d'Enseignement en maternelle sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre une organisation pédagogique en classe, en étroite collaboration avec les personnels de l'établissement ou du service médico-social;</li> <li>- Assurer la cohérence des interventions pédagogiques, éducatives et paramédicales ( individuelles et collectives) réalisées au sein de l'UEM, dans le cadre fixé par les PPS.</li> <li>- Concevoir, analyser, évaluer un enseignement adapté permettant à chaque élève de l'UEM d'accéder aux apprentissages, à la communication, à la socialisation, à l'autonomie en lien avec son projet personnalisé de scolarisation ;</li> <li>- Evaluer finement les compétences des élèves et leurs progrès, et en rendre compte à l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement ou du service médico-social ;</li> <li>- Participer avec l'équipe pluridisciplinaire de l'Etablissement ou du service Médico-social, aux synthèses permettant le réajustement des projets individuels de chaque élève ;</li> <li>- Informer les familles de l'évolution des progrès dans l'acquisition des compétences visées par le PPS et ce en référence aux programmes du Cycle 1.</li> <li>- Assurer la coordination avec l'équipe pédagogique de l'école dans laquelle est implantée l'Unité d'Enseignement maternelle, notamment en participant aux réunions et conseils de l'école ;</li> <li>- S'inscrire comme personne ressource auprès des enseignants de l'école pour l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers.</li> </ul>
<b>Diplôme requis</b>	CAPA-SH option D
<b>Connaissances requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du handicap, des troubles du spectre autistique et de leur impact sur les apprentissages.</li> <li>- Connaissance du référentiel de compétences du professeur des écoles spécialisé (circulaire n°2004-026 du 10-02-2004).</li> <li>- Connaissance des programmes du cycle 1.</li> </ul>
<b>Compétences attendues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Posséder une expérience pédagogique en ASH reconnue ;</li> <li>- Posséder des ressources dans les pratiques d'observation et d'évaluation pour élaborer des bilans d'élèves ;</li> <li>- Posséder le sens de la communication et du travail en équipe ;</li> <li>- Etre capable de s'adapter, d'être autonome ;</li> <li>- Faire preuve de dynamisme et de disponibilité ;</li> <li>- Maîtriser des outils informatiques ;</li> <li>- Etre capable d'impulser une dynamique de communication pour promouvoir les enjeux et bénéfices de l'UEM.</li> </ul>
<b>Conditions particulières d'exercice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statut du poste : enseignant spécialisé du premier degré</li> <li>- Modalités de service : <b>l'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de poste</b></li> </ul>
<b>Eléments de rémunération</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement selon le grade et l'échelon</li> <li>- Indemnité de maître spécialisé (408)</li> </ul>
<b>Personne à contacter</b>	Service des emplois et des enseignants des écoles – DSDEN79 – Mme Laure Péraudeau.
<b>Modalités de candidature</b>	<p><b>Le poste doit être demandé en rang n°1 dans la liste des vœux pour le mouvement.</b></p> <p>Le poste est pourvu hors barème après l'audition des candidats par une commission constituée d'IEN.</p> <p><b>La commission se réunira entre le 27 mars et le 31 mars 2017.</b></p> <p>L'affectation se fera à titre définitif sous réserve de la possession du CAPPEI option D.</p>

